

# BIG UP & DOWN - du 25 au 27/01 2019 VILLAGE TEST - FRONT DE NEIGE / ARC 1800 Informations sur l'accès au Village Test & l'utilisation de produits

#### Article 1 - Inscription et Identification

L'inscription en ligne via le site de CTC (Community Touring Club), suivre les indications dans les pages sur le Big Up& Down.

Les participants s'engagent à indiquer leurs coordonnées actuelles (adresse postale, téléphone, email) sur le formulaire d'inscription.

Le badge d'identification nécessaire à l'emprunt des skis auprès des marques participantes leur sera remis sur présentation d'une pièce d'identité, nous travaillons avec le système TestOnSnow.

L'inscription est effectuée à titre individuel. Le badge remis aux participants est strictement personnel et ne peut être prêté ou cédé.

#### Conditions de participation pour les mineurs :

La participation des mineurs (moins de 18 ans) est possible si ils y sont autorisés. L'identité et les coordonnées du parent/représentant légal autorisant la participation doivent alors être indiquées sur le formulaire d'inscription. Les organisateurs se réservent le droit de vérifier la validité de cette autorisation avant d'admettre le mineur à participer à la manifestation.

#### Article 2 - Equipement personnel

Seuls les ensembles Ski-fixations sont fournis aux participants par les marques présents. Chaque participant doit donc impérativement se munir des autres équipements nécessaires à la pratique du ski de randonnée, en particulier chaussures a inserts, bâtons, casque, peaux, ainsi que tout autre équipement personnel qui lui serait nécessaire.

Certains exposants pourront prêter des chaussures ainsi que des peaux. Nous vous conseillons néanmoins de venir avec vos propres équipements pour ces 2 catégories d'outils indispensables.

### Article 3 - L'aire d'initiation / test

N'hésitez pas à utiliser le nouvel itinéraire ski de rando à Arc 1800 pour tester le matériel. Départ du sommet du TC des Villards, arrivée au sommet du stade de Slalom de Tétras. D+ 410 mètres.

#### Article 4 - Durée maximale des tests

L'objectif est de permettre à tous les participants de tester une variété de gammes et de modèles. La durée maximale d'emprunt d'un modèle de ski est donc limitée à une heure et trente minutes (1h30). En cas de dépassement de cette durée maximale, le participant pourra être exclu et son badge désactivé.

## Article 5 - conditions du Prêt- Dédommagement

Le matériel est confié aux participants par les marques partenaires pour un temps d'emprunt préalablement défini et est ainsi placé sous leur responsabilité.

En ce sens, ils s'engagent à veiller à la garde et à la conservation du matériel prêté.

Les participants s'engagent en particulier :

- A éviter toute détérioration du matériel pendant l'utilisation,
- A éviter tout usage anormal du matériel,
- A ne pas le laisser sans surveillance s'ils déchaussent,
- A ne pas confier le matériel à une autre personne,

Tout participant sera donc redevable des pénalités suivantes vis-à-vis de la marque concernée si des détériorations sont constatées lors de la restitution du matériel :

- Restitution des skis avec rayure de la semelle : 15 €
- Restitution des skis avec de grosses détériorations (ex : carres arrachées) : 300 €

En cas de vol, les participants s'engagent à informer immédiatement la marque propriétaire, à lui apporter tout leur concours pour le dépôt de la plainte auprès des services de police et à fournir les déclarations attestant de l'évènement et de ses circonstances.